



PRÉFET DE LA HAUTE-SAONE

Vesoul, le 29 mars 2019

**GRAND DEBAT NATIONAL :
VERSEMENT DES CAHIERS CITOYENS
AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES**

En Haute-Saône, 211 communes sur 539 ont ouvert un cahier citoyens (ou « cahier de doléances et de propositions »).

La Préfecture de la Haute-Saône a recueilli l'ensemble des cahiers citoyens, remis par les mairies au plus tard le 22 février 2019.

Une copie de ces cahiers a été transmise à la Bibliothèque Nationale de France, qui se chargera de référencer et numériser leurs contenus et de les retranscrire, avant leur analyse objective.

Les exemplaires originaux ont été transmis ce jour aux archives départementales de la Haute-Saône afin de permettre aux citoyens qui le souhaitent, de les consulter.

Le Préfet de la Haute-Saône remercie les maires et l'association des maires ruraux pour leur mobilisation et pour avoir facilité ce processus d'expression démocratique qui aura eu un écho significatif dans le département.

CONTACT PRESSE :

Justine FILLION

03.84.77.70.12

justine.fillion@haute-saone.gouv.fr